



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 12 juillet 2017

Délibération N°2017/ 46

Date de convocation : 29 juin 2017

Nombre de conseillers en exercice : 74

L'an deux mille dix- sept, le 12 juillet à dix huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis – Catésis se sont réunis à la Salle du Val de Riot de Caudry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, 1er Vice-Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Etaient présents (66 titulaires – 2 suppléants) :

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulery

Clary

Dehéries

Élincourt

Estournel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy-en-Cis

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

Alexandre BASQUIN
Hubert DEJARDIN
Jacques OLIVIER
Pierre Henri DUDANT
Brigitte ROLAND-BEC
Dominique LAMOURET
Didier BONIFACE
Denis COLLIN
Anne-Sophie MERY-DUEZ
Liliane RICHOMME
Sandrine TRIoux
Gilles PELLETIER
Patrice BONIFACE
Karine ELOIR
Bruno MANNEL
Serge SIMEON
Marc PLATEAU
Michel HENNEQUART
Didier BLEUSE
Jean Pierre RICHEL
Maurice DEFAUX
Pascal ROELS
Daniel FIEVET

Denise LESAGE
Yannick HERBET
Nathalie GAVE
Gérard LENOBLE
Thierry WALEMME (S)
Alban BAJODEK
Frédéric BRICOUT
Régine DHOLLANDE
Bernard POULAIN
Alain RIQUET
Alain GOETGHELUCK
Pierre LAUDE
Bertrand LEFEBVRE
Laurent COULON
Joseph MODARELLI
Pascal FOULON
Pascal LEVEQUE
Laurence RIBES
Daniel BLAIRON
Daniel CATTIAUX
Henri QUONIOU
Jean-Paul CAILLIEZ
Chantal MAILLY

Jean Félix MACAREZ
Virginie LE BERRIGAUD
Christian PAYEN
Christian PECQUEUX
Francis LEBLON
Agnès BERANGER
Guy BRICOUT
Pierre LEVEQUE
Brigitte PRUVOT
Martine THUILLEZ
Odile SAUTIERE (S)
Bernard PLET
Jean-Louis CAUDRELIER
Annie DORLOT
Isabelle PIERRARD
Janine TOURAINNE
Pascal COQUELLE
Francis GOURAUD
Augustine NOIRMAIN
Véronique NICAISE
Stéphane JUMEAUX
Axelle DOERLER

Membres absents (1) : Marc DUFRENNE

Membre ayant donné procuration (5) : Vincent WAXIN à Denise LESAGE ; Jean Pierre THIEULEUX à Jacques OLIVIER ; Jean Claude GERARD à Patrice BONIFACE ; Charles BLANGIS à Serge SIMEON, Jacky DUMINY à Michel HENNEQUART

est élu secrétaire de séance Pascal LEVEQUE.



Objet : Fixation du régime indemnitaire des élus locaux

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-12,

Considérant le procès-verbal d'élection du Président et des Vice-Présidents,

Considérant que la strate démographique 50 000 – 99 999 habitants, peut entraîner l'application du taux maximal qui suit :

- Indemnité du Président : 82.49 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique Territoriale, selon la valeur du point en vigueur,
- Indemnité des Vice – Présidents : 33 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique territoriale

Considérant que l'importance stratégique des deux premiers postes de Vice- Présidents justifie l'attribution d'une indemnité plus élevée,

Après en avoir délibéré,

Article 1 : Fixe comme suit l'indice du Président 60.22 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique Territoriale selon la valeur du point en vigueur ;

Articles 2 : Article 1 : Fixe comme suit l'indice des deux premiers Vice-Présidents : 33% de l'indice brut terminal de la Fonction Publique Territoriale selon la valeur du point en vigueur ;

Articles 3 : Article 1 : Fixe comme suit l'indice des Vice-Présidents : 21.77% de l'indice brut terminal de la Fonction Publique Territoriale selon la valeur du point en vigueur ;

Article 4 : Précise que les crédits concernant ces indemnités seront inscrits à l'article 6531 du BP 2017 et suivants : indemnités des élus.

Vu pour être annexé à la délibération portant désignation du montant des indemnités des élus.

ADOpte A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 18 juillet 2017 et de la publication
Le 18 juillet 2017

Pour expédition conforme
Caudry, le 18 juillet 2017

Vu,

Le Président,
Conseiller Régional
Maire du Cateau Cambresis



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Fonctions	NOM	Prénom	Indemnité allouée e % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique territoriale
Président	SIMEON	Serge	60.22 %
1 ^{er} Vice-Président	OLIVIER	Jacques	33 %
2 ^{ème} Vice-Président	BRICOUT	Frédéric	
3 ^{ème} Vice-Président	LENOBLE	Gérard	21.77 %
4 ^{ème} Vice-Président	BASQUIN	Alexandre	
5 ^{ème} Vice-Président	CAILLEZ	Jean Paul	
6 ^{ème} Vice-Président	NICAISE	Véronique	
7 ^{ème} Vice-Président	QUNIOU	Henri	
8 ^{ème} Vice-Président	CATTIAUX	Daniel	
9 ^{ème} Vice-Président	HENNEQUART	Michel	
10 ^{ème} Vice Président	MODARELLI	Joseph	

Vu pour être annexé à la délibération portant désignation du montant des indemnités des élus.

A Caudry,
Le 18 juillet 2017



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

Le Président,
Conseiller Régional
Maire du Cateau Cambrésis

Serge SIMEON